



Commentary No.37 | November 2019

Rapport : l'État du Nord 2018 - North Bay, ON

Discussions audacieuses : une fiscalité pour la croissance

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Qui nous sommes

Certains des acteurs clés dans ce modèle et leurs rôles se trouvent ci-dessous :

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités qui s'occupent de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Outils d'engagement permanent (grand public, intervenants du gouvernement, intervenants de la collectivité): Veiller à ce que l'Institut des politiques du Nord reste à l'écoute de la communauté.

Président & DG

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Pierre Bélanger (Président)
Brian Tucker, Ph. D (Trésorier)
Suzanne Bélanger-Fontaine
Dave Canfield
Kevin Eshkawkogan
Florence MacLean (Vice-présidente du Nord-Ouest)
Corina Moore

Dwayne Nashkawa (Secrétaire)
Emilio Rigato
Alan Spacek
Asima Vezina (Vice-présidente du Nord-Est)
Charles Cirtwill (Président & DG)

Conseil consultatif

Michael Atkins
Kim Jo Bliss
Jean Pierre Chabot
Dr. Michael DeGagné
Don Drummond
Audrey Gilbeau
Peter Goring

Cheryl Kennelly
Winter Dawn Lipscombe
Dr. George C. Macey
Ogimaa Duke Peltier
Danielle Perras
Bill Spinney
David Thompson

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. Hugo Asselin
Dr. Gayle Broad
George Burton
Dr. Heather Hall
Dr. Livio Di Matteo
Dr. Barry Prentice

Leata Ann Rigg
Dr. David Robinson
S. Brenda Small
J.D. Snyder
Dr. Lindsay Tedds

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

© 2019 Northern Policy Institute
Published by Northern Policy Institute
874 Tungsten St.
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6
ISBN: 978-1-989343-51-7
Traduit par: Gilles Dignard

À propos des auteur



Alex Ross

Alex Ross est né et a grandi à Sudbury. Après avoir obtenu un baccalauréat spécialisé en économie à l'Université Laurentienne, en 2010, il a terminé ses études de maîtrise en politique économique, à l'Université McMaster. Alex s'est joint à l'IPN après avoir travaillé comme agent de services fiduciaires dans l'industrie de la gestion de patrimoine; il a également de l'expérience acquise dans les secteurs sans but lucratif et de l'enseignement international en Thaïlande. Les domaines d'intérêt d'Alex comprennent l'analyse du marché du travail, le développement communautaire et économique, l'analyse coûts-avantages et la durabilité de l'environnement.



Merci aux Commanditaires

L'état du Nord n'aurait pas été possible sans l'aide de nos commanditaires. Merci beaucoup pour votre aide.

Commanditaire présentateur



Commanditaires du dîner



Commanditaires technologique



Commanditaires des tables de discussions



Commanditaires médiatique



Discussions audacieuses : une fiscalité pour la croissance

En septembre 2018, l'Institut des politiques du Nord a tenu son deuxième congrès annuel d'État du Nord, à North Bay (Ontario). Cette activité a attiré une gamme étendue de participants du Nord ontarien, y compris des associés communautaires, des gens de commissions de planification, de paliers fédéraux, provinciaux et municipaux, des dirigeants autochtones, des responsables des politiques et le grand public.

Le thème du congrès de l'an dernier était « Discussions audacieuses : une fiscalité pour la croissance », et cela comprenait un examen et des discussions portant sur le recours aux incitatifs fiscaux, les zones économiques spéciales et la modification de systèmes fiscaux, afin de mieux faire croître les économies régionales. Parmi les conférenciers se trouvaient des experts remarquables, dont Jack Mintz, Ph. D., boursier du président à la School of Public Policy de l'Université de Calgary et qui a dirigé la discussion principale, puis Mikko Annala, chef de l'innovation en gouvernance, de Demos Helsinki, en Finlande. Le premier panel, à savoir une discussion sur des idées et des expériences fiscales spécifiques, comprenait Kevin Milligan, de la Vancouver School of Economics, Toby Sanger, économiste principal du CUPE, et Fred O'Riordan, d'Ernst & Young LLP. Le deuxième panel se concentrait sur la fiscalité autochtone et le partage des bénéfices, avec le commissaire en chef Manny Jules, de la Commission de la fiscalité des Premières Nations, et Dwayne Nashkawa, chef de la direction de la Première Nation de Nipissing. Comme pour l'année antérieure, le Congrès a démarré par une présentation sur l'état des régions du Nord ontarien, par le chef de la direction de l'IPN, Charles Cirtwill.

Après chaque discussion de panel, la présentation et le conférencier principal, le public a eu l'occasion de participer à une série de discussions en tables rondes. À chaque table se trouvaient entre huit et dix participants, y compris un preneur de notes; les règles de Chatham House ont été appliquées à toutes les discussions, c'est-à-dire qu'aucun participant individuel n'a été identifié dans les notes des discussions, mais tous ont compris que leurs réponses pouvaient être divulguées publiquement.

Le présent rapport a pour objet de créer une compilation des résultats des discussions de ce congrès, les principaux points de chaque thème y étant mis en relief. Selon l'IPN, le contenu de ces discussions a été d'une valeur inestimable pour les responsables des politiques comme pour les chercheurs dans le Nord ontarien. Il faudrait insister sur le fait que les vues et remarques formulées dans ce document sont celles des divers participants d'État du Nord et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Institut des politiques du Nord, de son conseil d'administration ou de ses partisans. Les remarques ont été faites afin de répondre aux questions suivantes et qui ont été posées en tables rondes, après la présentation de chaque conférencier et groupe de panélistes.



Présentations 1 : État des régions du Nord ontarien

Question 1 : Les choses ont-elles meilleures ou pires dans les régions du Nord ontarien au cours des 5, 10 et 20 dernières années? Pourquoi?

Dans cette section seront d'abord examinées les impressions des participants au sujet de ce qui était amélioré dans les régions du Nord ontarien; ensuite viendra l'évaluation des luttes qui ont empiré le Nord au cours des dernières années. Il y aura aussi l'examen des causes de ces améliorations/déclins.



Présentateur Charles Cirtwill

I. Améliorations

Certains participants ont dit que les régions du Nord devaient être bien préparées pour les opportunités qui se présenteront dans le Nord ontarien. Les régions du Nord voient comme des améliorations l'accès accru, la migration quotidienne et la capacité de voyager, car, ainsi, les collectivités sont mieux reliées. En général, certains participants avaient l'impression qu'au cours des 20 dernières années les choses s'étaient améliorées, étaient plus animées. L'investissement dans les infrastructures s'accélère après avoir été ignoré depuis les années 1970. D'autres ont indiqué que, en dépit du déclin de la population, les salaires ont augmenté, une recrudescence est remarquée du côté des petites entreprises, et il y a de nombreuses opportunités. Beaucoup des remarques positives ont aussi été entendues au sujet du Nord-Ouest en particulier. Des participants ont signalé des améliorations considérables dans les districts de Kenora et de Rainy River. En plus de certaines des remarques générales ci-dessus, les participants ont souligné des améliorations remarquables dans des secteurs clés :

Économie

Certaines personnes présentes ont dit que le domaine de la foresterie reprenait vie depuis le ralentissement d'il y a une décennie. La population autochtone remet sur pied ce secteur, et davantage d'usines ouvrent dans Rainy River et le Nord-Ouest. Les participants ont aussi dit que le secteur forestier est un pilier durable de l'économie du Nord.

Certaines personnes présentes ont affirmé que, malgré la fermeture de nombreuses mines d'or depuis les années 1990, Rainy River vient d'obtenir l'autorisation d'en construire une autre, après celles qui sont apparues au cours des récentes années. Certains ont dit qu'à Wawa, pendant le déclin du domaine de la foresterie, l'activité et les revenus miniers ont augmenté. (« Nous sommes ainsi mieux aujourd'hui, mais l'avenir nous inquiète, car les mines d'or ne durent pas éternellement. »)

Population active

Des participants avaient l'impression que les travailleurs sont maintenant plus adaptables et mobiles que jamais dans le Nord ontarien. Par exemple, des travailleurs ont pu opérer des virages rapides, depuis des emplois de la foresterie vers des emplois miniers. D'autres ont dit que les collectivités francophones sont très polyvalentes – des services et du soutien peuvent être offerts dans les deux langues, ce qui est un excellent atout.



II. Luites/déclins

Les participants ont identifié quatre secteurs clés, dans lesquels nos régions du Nord font face à des déclins et/ou à des luites : le marché du travail, l'économie, les soins de santé et l'infrastructure du transport.

Indicateurs du marché du travail

Les participants de nombreuses tables ont relevé des difficultés liées au marché du travail. En tête de liste se trouve la pénurie grandissante de travailleurs, à cause du vieillissement de la population, et certains participants étaient particulièrement préoccupés du vieillissement rapide de la population francophone. Il y avait une inquiétude considérable quant aux répercussions futures de ces problèmes.

En même temps, des participants ont signalé des pénuries de travailleurs dans les secteurs de la santé et des services; beaucoup de postes sont à pourvoir, d'où un besoin urgent de personnes possédant les compétences connexes. Il a aussi été signalé – avec des appuis – qu'il y a un roulement rapide de travailleurs et une incapacité d'attirer des talents de l'extérieur.

D'autres remarques ont porté sur le problème des pénuries de qualifications. L'auditoire a fait remarquer que les compétences et réalisations des postulants ne sont pas en harmonie avec les besoins des employeurs. Beaucoup d'employeurs du Nord ont également de la réticence à embaucher quiconque ne « convient » pas parfaitement. De plus, beaucoup de personnes présentes ont exprimé une inquiétude particulière face à la pénurie dans les métiers spécialisés. Certains participants ont affirmé qu'il n'y a pas chez les gens assez de sensibilisation à tout le potentiel des métiers et aux carrières offertes sur le marché. Ils ont demandé comment les employeurs peuvent travailler ensemble et exposer leurs opportunités aux gens de métiers potentiels.

Par contre, pour certains participants, c'était les exigences de compétences supérieures dans le Nord et non les pénuries de travailleurs qui préoccupaient les gens; il s'y trouvait le sentiment qu'il y a maintenant plus de concurrence que jamais sur le marché du travail.

Économie

Certains participants ont eu l'impression que les petites améliorations économiques qu'ils avaient constatées n'étaient pas durables, et que beaucoup étaient « ponctuelles », p. ex. dans une ouverture d'usine de petit village.

De nombreuses remarques ont aussi porté sur les conséquences de l'effondrement de la foresterie. Certains ont dit que l'économie avait considérablement baissé depuis, au fil des ans, mais d'autres ont parlé de la résilience du Nord et de la façon dont les collectivités se sont adaptées par la suite.

En outre, certains avaient l'impression que l'achat en ligne nuisait aux petits commerces communautaires, et que cela risquait de réduire le nombre des détaillants locaux. Des participants ont également indiqué que, à part des boutiques ou des entreprises pour des marchés spécifiques, les petits commerces pouvaient avoir du mal à survivre.

Enfin, certains commentateurs ont révélé que la bureaucratie posait des problèmes dans le Nord. Un participant a déclaré ceci : « Le Nord ontarien est accablé par la bureaucratie et, de plus, cette bureaucratie est conçue dans le Sud ontarien, et une approche "systématique" sert dans le Nord ontarien. Il y a ensuite des répercussions négatives sur le Nord. » Un autre participant a trouvé que cela est particulièrement vrai en matière d'éducation. Les écoles rurales ne reçoivent pas toutes l'attention voulue, et les besoins du Nord ontarien sont ignorés.



Soins de santé et collectivités

Certains commentateurs ont mentionné que, même si davantage de services sont maintenant offerts dans le Nord ontarien, les périodes d'attentes ont augmenté au cours des 20 dernières années. D'autres ont exprimé des inquiétudes relatives aux taux supérieurs de cancer dans les villes du Nord, ainsi que des taux plus élevés d'obésité, en plus d'autres problèmes de santé néfastes chez les Ontariens du Nord en général. Il a été de plus signalé que les salaires des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) sont actuellement trop bas, et qu'il faut un meilleur système de transfert et de soins des patients que la pratique existante, à savoir, envoyer dans le Sud les patients, aux fins des traitements.

Des participants ont soulevé des inquiétudes au sujet de l'aggravation des indices sociaux dans le Nord, notamment les taux d'agression et d'abus d'alcool, lesquels sont plus élevés que la moyenne provinciale.

Des problèmes d'accès à la télémédecine et de connexion Internet, en particulier pour les collectivités rurales et isolées, ont également été mentionnés.

Voyages

Les participants ont exprimé de la frustration pour le transport dans le Nord. Pour certains, il a empiré considérablement, même si le transport des personnes et des produits est essentiel pour l'économie et la structure sociale. Des inquiétudes ont été formulées, en particulier au sujet de l'infrastructure ferroviaire, laquelle a empiré et a besoin d'amélioration. Aux yeux de certains, la situation serait si mauvaise dans ce domaine que le Nord ontarien ressemble à un pays du tiers-monde, et les participants ont eu l'impression que l'infrastructure du transport devrait être améliorée afin d'offrir une façon plus moderne, abordable et fiable de déplacer des produits et des personnes.

Certains ont fait remarquer que Greyhound n'offre plus le service dans de nombreuses collectivités, et d'autres ont mentionné que le transport en commun est généralement de plus en plus indisponible. Par conséquent, le transport en commun est un problème, et les gens ne peuvent voyager pour les emplois.

III. Causes

En général, les commentateurs croyaient que les améliorations dans le Nord pouvaient découler d'initiatives pour attirer et pour conserver du personnel dans des collectivités plus grosses, d'efforts de diversification industrielle et d'effets positifs des retombées du Sud ontarien sur le Nord ontarien (tout en faisant remarquer que certains des effets de ces retombées avaient aussi été négatifs). Un participant a ajouté que l'élan est la clé de l'amélioration du Nord, car il a produit une mentalité plus positive, ce qu'a illustré le sommet sur la transformation du Nord de l'Ontario, à Cochrane. Certains ont mentionné que les objectifs futurs devraient comprendre le maintien de villes et de villages viables sans continuellement viser la croissance.

D'autres remarques relatives aux causes sont classées comme suit :

Sud ontarien et Nord ontarien

Certains participants avaient l'impression de ne pas avoir les outils et la capacité analytiques, qui puissent aider le Nord à s'améliorer, puis que le système politique ne permet pas de tel engagement, car nous n'avons pas le poids politique nécessaire (c.-à-d. une population de 780 000 personnes dans le Nord ontarien, par rapport à 13 000 000 en Ontario). Certains participants pensaient que toutes les politiques gouvernementales étaient axées sur le Sud ontarien, notamment les politiques de protection forestière. Même si les forêts de la province se trouvent surtout dans le Nord, ce sont les politiques du Sud ontarien qui les protègent et, du point de vue du Nord, plusieurs ne semblent pas nécessaires.

Évolution des petites collectivités

Certains avaient l'impression que la centralisation avait joué un rôle dans les changements importants du Nord. Par exemple, un participant a déclaré ceci : « En ce qui concerne la génération antérieure, les gens n'allaient jamais quitter leur collectivité, car ils pouvaient y trouver tout ce qu'ils voulaient. Maintenant, le Nord se centralise et s'urbanise, et les collectivités-carrefours jouent un rôle de plus en plus marqué dans la vie quotidienne; pendant ce temps-là, de petites collectivités continuent de décroître. »

D'autres disent que les petites collectivités doivent déterminer elles-mêmes leurs stratégies. Elles doivent se refaire elles-mêmes, avant de parler aux municipalités voisines. Des remarques affirmaient aussi que de petites collectivités sont incapables de préparer des demandes décentes de subventions pour les infrastructures, surtout lorsque chaque subvention a un formulaire personnalisé. Retirer les conditions de financement qui sont fondées sur des formulaires de demandes et les remplacer par un système plus simple libérerait des ressources essentielles dans les collectivités plus petites.

Diversité économique

Il y a également eu de nombreuses remarques suggérant que la diversité est bonne pour les petites collectivités, et qu'il n'y a pas assez d'insistance sur la diversité de l'économie. Les participants ont suggéré que les collectivités qui diversifient les industries tendent à mieux réussir et, après le ralentissement du secteur de la foresterie, beaucoup de petites collectivités n'ayant qu'une seule industrie ont constaté qu'il était difficile de diversifier. Un participant a dit ceci : « Nous remarquons maintenant davantage de migration vers les "Cinq grandes" (le Grand Sudbury, Timmins, North Bay, Sault Ste. Marie et Thunder Bay), et nous pouvons voir plus de diversification dans ces plus grandes villes du Nord. » Un autre a signalé que, à un moment donné, Sudbury était surtout une ville minière; maintenant, il y a beaucoup plus de diversification.

En outre, certains participants ont dit que le développement économique est trop concentré sur les grosses industries et pas assez sur les petites entreprises, lesquelles font croître l'économie et les collectivités. Par conséquent, des participants avaient l'impression qu'il manquait de programmes de financement pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Rétention et attraction

Enfin, des participants pensaient que le rendement des collectivités du Nord était médiocre lorsqu'il s'agissait de conserver leurs jeunes, et qu'il nous fallait faire davantage pour expliquer aux jeunes que, pour réussir, il n'est pas nécessaire de déménager. D'autres ont suggéré que les collectivités ont besoin de mieux énoncer les avantages de venir d'installer dans le Nord (ou d'y rester), insistant sur des points forts tels que les coûts inférieurs du logement, le cadre enchanteur et la qualité de vie supérieure.

L'IPN se concentre actuellement sur un certain nombre de projets qui aident à améliorer la durabilité et la croissance du Nord ontarien. L'IPN procède actuellement à une analyse des avantages comparatifs dans le Nord ontarien, afin de trouver les industries qui ont du sens pour des investissements futurs, ainsi que pour la formation potentielle de grappes. L'IPN a aussi grandement participé à divers partenariats autour du projet pilote d'immigration rurale et du Nord. Enfin, l'IPN vient de rendre publique une mise à jour de la Série sur le capital humain, qui contient un certain nombre d'indices sur la démographie et la main-d'œuvre dans les districts de recensement du Nord ontarien. Cette information peut servir à la planification et à l'élaboration de politiques, afin de déterminer les domaines sur lesquels devrait porter l'attention pour les améliorations futures.

Mesure proposée

Afin de continuer à améliorer l'économie du Nord ontarien, face à la durabilité future, il faudrait se concentrer sur la poursuite des efforts de diversification économique ainsi que sur l'attraction et la rétention de nouveaux arrivants. De nouveaux efforts pour attirer/retenir les jeunes devraient viser la diversification et augmenter celle-ci dans les collectivités plus petites, lorsque que cela est possible.

Question 2 : S'il s'agissait de prouver que les choses ont changé, à qui pourrions-nous nous comparer?

Des participants ont dit qu'il est important de cesser de comparer le Nord et le Sud. De nombreux participants ont fait remarquer qu'il serait préférable de comparer la région et les pays européens du nord, puis les régions nordiques des autres provinces, car leurs géographie, population et problèmes ressemblent aux nôtres. Un membre de l'auditoire a fait remarquer ceci : « Puisque la majeure partie de la population canadienne est près de la frontière américaine, toutes les provinces et tous les territoires du nord sont intrinsèquement distincts. »

Certains participants ont suggéré que les gens du Nord devraient se tourner vers la côte est, surtout le Nouveau-Brunswick, en raison de sa similitude au regard de la démographie des collectivités francophones. D'autres ont invoqué la pertinence des pays scandinaves, car certains ont des populations et topographies similaires. Certains ont mentionné le Nord australien, comparable pour le transport. Un participant a mentionné spécifiquement Les Régions Périphériques, au Québec; c'est un exemple de la façon de mieux s'associer avec des collectivités. Des pays dont les économies reposent sur les ressources naturelles ont également été mentionnés parce qu'ils sont comparables au Nord ontarien.

En général, les commentateurs ont eu l'impression que nous devrions nous comparer à des régions de l'Amérique du Nord et de l'extérieur de celle-ci : « Nous continuons de faire les mêmes choses pour améliorer la situation. » Les participants ont signalé que nous devons comparer divers niveaux et régions, en fonction des facteurs dont nous parlons.

L'IPN publiera bientôt une série d'articles dans lesquels seront examinés des régions et districts comparables du Nord ontarien, ce qui reposera sur des caractéristiques spécifiques et uniques de nos régions. Ce rapport sera combiné avec divers indices, afin de déterminer la mesure dans laquelle le Nord se compare bien à d'autres régions similaires.

Mesure proposée

Le Nord de l'Ontario ne peut simplement pas continuer d'être comparé à ses contreparties du Sud. Plusieurs distinctions s'imposent, qui font que le Nord ontarien et d'autres régions du Nord du Canada sont difficiles à comparer à d'autres villes canadiennes. Comme des participants l'ont mentionné, les géographies pourraient sortir du cadre canadien, passer au niveau international, afin d'avoir une meilleure idée du rendement comparatif du Nord ontarien, ainsi que de comparer honnêtement les caractéristiques sociales et économiques du Nord.



Présentateur Kevin Milligan

Sujet 2 : Discussion des panélistes – Comment la fiscalité peut-elle aider la croissance?

Question 1 : S'il vous était demandé de concevoir une politique fiscale expérimentale pour le Nord ontarien, de quoi aurait-elle l'air?

Certains participants ont plaidé avec conviction en faveur d'expériences potentielles axées sur l'amélioration de la fiscalité et de l'efficacité et qui pourraient découler de la politique fiscale. D'autres ont dit que, après avoir écouté les panélistes, ils se demandaient s'il devrait y avoir une expérience fiscale. Dans ce qui suit se trouve un sommaire des principaux thèmes que les participants ont perçu comme des possibilités pour l'expérimentation :

Incitatifs fiscaux et réinvestissement

Certains participants croyaient qu'il devrait y avoir des conditions rattachées à des allègements fiscaux spécifiques pour les sociétés, puis que ces allègements devraient être réinvestis dans l'industrie imposée : « Par exemple, 20 % des fonds économisés grâce aux allègements fiscaux doivent être réinvestis dans le même secteur. » Un autre commentateur a suggéré ce qui suit : « Les industries spécialisées dans l'extraction des ressources doivent tenir compte des dommages environnementaux. Il doit y avoir une somme adéquate d'argent en réserve et provenant des bénéfices, puis qui soit directement consacrée aux efforts pour l'environnement – Elliot Lake est un parfait exemple. » Un commentateur a dit que les collectivités devraient imposer une taxe pour l'utilisation de terrains ou la dégradation de l'environnement. Il y a eu aussi de multiples remarques à propos de la création d'un plus grand nombre de mesures fiscales incitatives, afin de stimuler les investissements dans le Nord ontarien.



Présentateur Fred O'Riordan

Les participants croyaient fermement que les redevances et impôts liés à l'extraction des ressources naturelles devraient être versés aux municipalités. Un participant a mentionné qu'il y avait des mines d'or près de sa collectivité et qu'elles utilisaient de nombreux services locaux, mais n'apportaient guère de contribution à la collectivité. Des participants pensaient que ces sociétés payaient des impôts quelque part dans la province, mais non localement, puis qu'il devrait y avoir une façon de généraliser ce processus, afin de conserver des impôts en vue d'investissements dans des infrastructures locales. Des participants ont suggéré que certaines sociétés puissent payer plus d'impôts et d'autres, moins.

Des remarques similaires ont été formulées au sujet du tourisme. Des participants ont fait remarquer que les taxes provenant du tourisme ne sont pas réinvesties dans le secteur.

Il y a également eu la suggestion de créer plus de réductions et d'avantages fiscaux pour les personnes qui choisissent d'aller à l'école dans le Nord de l'Ontario.



Présentateur Toby Sanger

Transport

Un participant a fait remarquer que beaucoup de sociétés non canadiennes ont des véhicules qui circulent sur les routes canadiennes; il se demandait si ces entreprises payaient ou non leur part fiscale, afin de participer à l'entretien de l'infrastructure qu'elles utilisent. De nombreux participants ont demandé si des postes de péage pouvaient être installés sur les routes du Nord. Il a été suggéré qu'une taxe soit imposée et repose sur la distance parcourue par les produits et services (c.-à-d, plus la distance est grande entre l'expéditeur et le destinataire, plus la taxe est élevée).

En outre, certains participants ont signalé que les chemins de fer paient très peu d'impôt foncier, et que les autres industries en paient considérablement plus. Le chemin de fer devait aussi servir à des fins personnelles, pas exclusivement aux entreprises; il faut de plus relier aux gens qui ont besoin d'y accéder le comportement et l'imposition des sociétés ferroviaires. Dans un exemple, l'industrie du chemin de fer était taxée au taux industriel, afin que le gouvernement puisse offrir plus de services de transport de passagers.

Par contre, l'impôt foncier pourrait demeurer bas, et les frais d'accès aux services ferroviaires pourraient être réduits, ce qui permettrait aux autres sociétés ferroviaires d'avoir un taux équitable. Le ministre du Transport de l'Ontario devrait faciliter à d'autres entreprises l'accès aux services ferroviaires.

Taux d'imposition inférieur pour les entreprises

Il y a eu de nombreuses remarques sur la réduction de l'impôt, en tant qu'expérience de politique fiscale. Beaucoup ont suggéré d'abaisser le taux d'imposition, afin d'attirer des sociétés, puis de maintenir bas les impôts des petites et moyennes entreprises. Certains ont dit que les nouvelles petites entreprises devraient bénéficier de mesures incitatives au cours des premières années, faisant remarquer que, sans l'apport de capitaux, elles n'ont pas les ressources nécessaires à la croissance.

Infrastructure municipale

Un participant a formulé une remarque sur les possibilités fiscales, en rapport avec une hausse d'un point de pourcentage de la taxe de vente harmonisée (TVH) et conformément aux suggestions de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO); il se demandait comment cela pourrait résoudre les problèmes des déficits infrastructurels. Le participant a suggéré cela comme expérience fiscale potentielle pour le Nord ontarien.

Question 2 : Quels sont les risques et avantages de l'expérimentation fiscale?

En général, il semblait y avoir plus de scepticisme que d'optimisme à propos de la politique fiscale comme outil d'expérimentation. En dépit des discussions des panélistes, de nombreux risques ont été relevés et peu d'avantages.

Risques

Certains commentateurs ont mentionné que, comme beaucoup de projets pilotes, il y a le risque que les gens s'habituent à un tel projet et finissent par le voir annulé arbitrairement, ce qui perturbe le déroulement du service. Il y a aussi eu une remarque importante, à savoir que les projets pilotes ne durent pas assez longtemps pour être vraiment évalués – « Une année ne suffit pas. » Certains étaient plus sceptiques au regard de l'expérimentation en général, déclarant qu'utiliser une région comme zone expérimentale pourrait être très dangereux. Parmi d'autres remarques relatives aux risques se trouvaient les suivantes :

- “Les taxes ralentissent l'économie; je me demande si nous devrions le faire.”
- “Cette sorte d'expérimentation pourrait constituer un précédent si la fiscalité changeait en raison de valeurs gouvernementales. Si [les valeurs] deviennent trop faciles à changer, chaque nouveau gouvernement pourrait vouloir modifier la structure fiscale, afin de l'adapter à son idéologie.”
- “Quelqu'un abusera du système. Quelqu'un va trouver des échappatoires et en bénéficier.”
- “L'Australie a expérimenté les taxes minières, et cela n'a pas bien fonctionné – l'industrie a menacé de reculer, il y a eu de la non-compétitivité, etc.”
- “Des conséquences imprévues pourraient surgir. L'échec de l'expérimentation pourrait avoir des effets désastreux pour les petites collectivités.”
- “Il y a des façons plus efficaces de faire croître le Nord ontarien, à part la fiscalité.”



Récompenses

Par contre, certains participants ont insisté sur le fait que l'expérimentation en politique fiscale puisse comporter des avantages, notamment une nouvelle stimulation de la croissance et de l'innovation industrielles ainsi que du développement de grappes. Des participants ont également déclaré que la politique fiscale pouvait stimuler l'intérêt pour des entreprises locales, puis que la politique liée aux investissements infrastructurels bénéficierait davantage aux collectivités locales.

Question 3 : Les contribuables et décisionnaires sont-ils ouverts à l'expérimentation fiscale? Dans la négative, pouvons-nous changer cela?

Les thèmes suivants ont été mentionnés le plus fréquemment par les participants :

Communication, la clé

Certains participants ont affirmé qu'ils n'avaient pas constaté chez les responsables des politiques un grand appétit pour une expérimentation de politique fiscale. D'autres ont dit que les impôts sont considérés comme objectivement négatifs, et qu'il faudrait changer cette perception : « Nous devons savoir ce qui unit les sources de revenus (c.-à-d. les impôts) et les programmes bénéficiaires. Lorsque cette relation sera mieux connue, nous aurons une culture différente au sujet de l'accueil qui est réservé aux impôts. Les impôts ne devraient pas être vus comme un "mal nécessaire", mais plutôt comme un avantage. » En revanche, un commentateur a signalé que personne ne s'informe au sujet de l'expérimentation fiscale, et personne n'a jamais eu l'idée de le faire. Le commentateur a indiqué qu'il faudrait parler davantage du thème, et ce, avant de déterminer si les gens seraient ouverts à une telle expérimentation.

D'autres ont affirmé que les gens ne savent pas où vont leurs impôts; par conséquent, davantage de transparence pourrait encourager le public à s'ouvrir à l'expérimentation. « Il faut plus de communication de la part des gouvernements, sur ce que font les impôts et ce qu'ils ne paient pas. »

Génération futures

Certains participants ont souligné que les gens se préoccupent des générations futures, et qu'ils doivent voir les bénéfices fiscaux dont ils profitent. Si les gens comprennent que leurs impôts permettront de construire des infrastructures pour leurs enfants, ils seront plus ouverts à l'expérimentation.

Simplicité

De plus, il a été affirmé que l'expérimentation fiscale ne devrait pas être très coûteuse, car de petites entreprises du Nord ontarien ne seraient pas prêtes. Un participant a déclaré ceci : « La tâche devrait être très simplifiée. »

Mesure proposée

Des participants ont eu l'impression que les mesures incitatives et les redevances fiscales des industries conviendraient le plus pour des réinvestissements dans les collectivités où se trouvent leurs activités opérationnelles. L'accent pourrait être mis sur l'examen des incitatifs fiscaux existants ainsi que les améliorations potentielles. Des participants ont également souligné qu'ils n'étaient pas au courant des options fiscales offertes et, par conséquent, s'opposaient à l'idée par crainte de l'inconnu ou en raison de conséquences passées et imprévues de ces sortes d'expériences. Les collectivités qui s'intéressent à l'expérimentation fiscale devraient faire porter leurs efforts sur la recherche des options offertes dans leur collectivité ou dans un groupe de collectivités.

Entretien fiscal 3 – Compétitivité canadienne : Que faut-il changer et pourquoi?

Question 1 : Est-ce que le Nord ontarien est non compétitif? Pourquoi?

À la question qui demandait si le Nord ontarien est non compétitif, les participants ont eu des réponses mitigées. Certains croyaient qu'il y a un manque de compétitivité parce que le Nord n'est pas suffisamment innovateur et a peur du changement. D'autres remarques portaient sur la compétitivité dans certaines industries et les raisons sous-jacentes d'une diminution de la compétitivité dans le Nord :



Présentateur Dr. Jack Mintz, Ph.D

Grande compétitivité de certaines industries

Certaines personnes ont mentionné que les mines et la foresterie étaient des secteurs très concurrentiels en raison de nos atouts naturels, et un participant a fait remarquer que les innovations minières dans le Nord sont parmi les meilleures du monde, que ce soit par rapport aux autres pays ou aux activités opérationnelles.

Facteurs du Nord à prendre en considération

Certains participants croyaient que le Nord de l'Ontario pouvait être perçu comme non compétitif lorsque seules les mesures habituelles de la compétitivité étaient examinées. Les participants avaient l'impression que ce point de vue existait parce que nous ne regardions que le progrès économique. Nous devons aussi examiner d'autres facteurs, notamment la population autochtone, les coûts du transport à cause de la géographie, le taux de participation à la population active, l'infrastructure, le coût des autoroutes et l'énergie. « Pour mesurer la compétitivité, il faut aller au-delà de la croissance du PIB. »

De plus, lorsqu'il s'agit de la non-compétitivité du Nord, il y a une discussion au sujet du manque de masse importante comme facteur : « Face à notre région géographique, nous sommes trop éparpillés. » Enfin, des commentateurs ont également signalé que le manque d'infrastructure, la faible population, le coût des produits dans le Nord et les options limitées du côté des fournisseurs pourraient être des causes additionnelles d'une concurrence inférieure.

Logement

De nombreux participants ont mentionné des points forts du Nord, dont le coût inférieur de la vie et la qualité supérieure de celle-ci. Un commentateur a affirmé que les gens du Nord peuvent travailler moins et se payer autant de choses, sinon plus, que leurs homologues du Sud.

Question 2 : Parmi les idées présentées par Jack Mintz, Ph. D., lesquelles ont le plus de valeur pour votre collectivité?

Des participants avaient des opinions contradictoires sur ce qui fonctionnerait ou non. Dans la section suivante se trouve un fractionnement structuré des réponses des participants :

Sociétés/industries

De nombreux participants ont appuyé l'idée d'autres impositions dans le domaine minier et celle que les gouvernements augmentent cet impôt et élargissent la part accordée aux collectivités.

En matière de crédits d'impôt à l'investissement, M. Mintz, Ph. D., a insisté sur le fait que de nouvelles efficacités puissent se matérialiser si des dépenses d'entreprises étaient remplacées par des crédits d'impôt à l'investissement en Ontario et, particulièrement, dans le Nord ontarien. Jack Mintz a également fait référence aux crédits d'impôt à l'investissement comme option de rechange potentielle relative aux déductions accordées aux petites entreprises du Nord de l'Ontario. Certains participants étaient

d'accord avec cette idée, mais d'autres s'y opposaient fortement. Ceux que la chose intriguait se demandaient comment elle pourrait se concrétiser dans le Nord.

Gouvernance régionale

Beaucoup de participants ont appuyé cette idée, et c'était un thème prisé aux tables rondes. Certains ont dit que de petites municipalités du Nord ontarien ne peuvent pas bien se représenter seules; par conséquent, une administration régionale porteuse de cette mission seulement, et non pour l'autonomie, serait bénéfique. D'autres ont dit que la gouvernance régionale maintiendrait l'esprit démocratique, et que les politiciens régionaux devraient prendre des décisions en fonction des mérites.

Par contre, certains étaient sceptiques quant à l'efficacité d'une gouvernance régionale. Des participants ont souligné que les limites de compétence n'avaient pas empêché leurs villages de réaliser ce qu'ils voulaient. D'autres étaient en désaccord avec la suggestion que cette solution puisse améliorer les économies d'échelle. Puisque les collectivités du Nord sont éloignées les unes des autres, la gouvernance régionale ne comporterait que peu d'avantages. Certains ont fait remarquer que, dans certains cas, les administrations régionales n'ont pas fonctionné, donnant comme exemple Sudbury.

Il y a aussi eu des remarques selon lesquelles le fait d'avoir certaines stratégies régionales par opposition à une gouvernance régionale produirait plus d'avantages (par exemple, une stratégie régionale du tourisme).

Population active

Certains participants ont été favorables à l'idée de subventions salariales, ainsi qu'à l'offre de subventions aux PSSP, en guise de prime servant à les attirer dans le Nord. D'autres participants ont dit que les employeurs ne veulent pas de subventions salariales, car elles exigent trop d'efforts pour remplir les formulaires et trop de bureaucratie aussi, et ce, pour peu de bénéfices. Certains ont affirmé que cela vaut aussi pour les subventions d'apprentissages. D'autres n'étaient pas d'accord avec Jack Mintz qui, lui, croyait que les incitatifs pour la formation ne fonctionnent pas; certaines histoires de réussites ont été présentées.

Au sujet de la suggestion de M. Mintz au regard d'un salaire minimum différentiel pour la région, certains ont dit que des salaires inférieurs dans le Nord ontarien pousseraient des personnes à s'installer sous des compétences où les salaires sont plus élevés. Un commentateur a signalé que la hausse du salaire minimum avait des effets considérables, qu'ils étaient positifs pour certains travailleurs, mais qu'ils punissaient aussi des employeurs, surtout de petites entreprises.

Collectivités autochtones

Certains participants ont signalé que les réserves pourraient jouir d'avantages fiscaux importants. Par exemple, les entreprises inscrites dans une réserve peuvent être exemptées d'un impôt sur les sociétés, et des personnes peuvent alors payer moins d'impôt. Une personne a suggéré que comme option possible, des zones économiques spéciales soient créées.

Mesure proposée

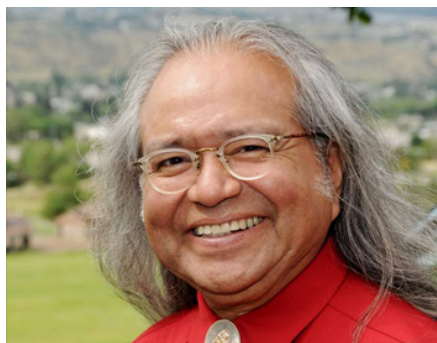
Un thème commun qui s'est dégagé de la présentation de Jack Mintz et du premier panel a été les effets fiscaux sur les sociétés ainsi que les incitatifs fiscaux pour les entreprises. Nous pourrions explorer comment optimiser les systèmes d'incitatifs fiscaux existants; notre attention pourrait aussi porter sur de nouvelles options potentielles de réinvestissement.

Au moment d'évaluer si le Nord ontarien est compétitif ou non, les participants ont encore insisté sur le fait que nous devons être plus prudents lorsque nous choisissons ceux avec lesquels nous voulons nous comparer, car le Nord ontarien possède des caractéristiques uniques et qui devraient changer les façons de faire des comparaisons.



Sujet 4 : Imposition par les collectivités autochtones.

Question 1 : Compte tenu des présentations des panélistes, y a-t-il des idées dont il a été question et qui pourraient être étudiées par les collectivités autochtones du Nord ontarien?



Présentateur Manny Jules



Présentateur Dwayne Nashkawa

Des participants ont été impressionnés par les présentations du panel sur ce thème. Certains ont dit que dans la Première Nation de Nipissing, le problème territorial a été résolu et qu'il faut s'attaquer à de nombreux autres cas dans le Nord ontarien, y compris Temiskaming Shores – territoire algonquin. D'autres ont mentionné qu'à Wawa, des groupes de Premières Nations ont très bien réussi, notamment à Nipissing, et ont conclu des ententes avec les mines d'or locales, une autre histoire de réussite qui pourrait être examinée. Un autre participant a mentionné le secteur de Chapleau, qui comprend trois collectivités de Premières Nations. Dans cet exemple, des groupes de Premières Nations et des partenariats privés ont bien travaillé ensemble. Il a aussi été fait mention du secteur de Marathon, où les municipalités et les Premières Nations se rencontrent au cas par cas, ainsi que de partenariats permanents avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans la région de Temagami, afin de développer la foresterie locale. Un participant a mentionné la réussite de Thunder Bay travaillant avec la Première Nation de Fort William, où du territoire a été réclamé. Somme toute, beaucoup de participants avaient l'impression que d'autres collectivités et groupes de Premières Nations pourraient en apprendre sur les réussites de la Première Nation de Nipissing. Un consensus s'est dégagé, soit d'avoir à table dès le départ les Premières Nations, et ce, pour tous les projets, c'est très important. Enfin, certains participants avaient l'impression que les entreprises devraient s'attendre à être imposées de la même façon, qu'elles se trouvent ou non sur un territoire de réserve.

Question 2 : Ce faisant, quels seraient les obstacles et les opportunités?

I. Obstacles :

Mise sur pied de partenariats

Certains participants ont mentionné les difficultés liées à la création des partenariats, en raison de la Loi sur les Indiens : « Des groupes autochtones entendent depuis si longtemps qu'ils ne peuvent transiger qu'avec l'État. Il y a des éléments culturels que la Loi sur les Indiens a perpétués au fil des ans et des obstacles à surmonter des deux côtés. »

D'autres ont mentionné les difficultés que posent les élections pour les partenariats et la collaboration, signalant qu'il est difficile pour les Premières Nations et les municipalités de participer aux efforts jusqu'à la fin parce qu'elles ont des cycles et mandats différents.

En outre, certains commentateurs ont dit que lorsque les municipalités veulent l'appui des Premières Nations ou ont une « obligation de consulter », si l'approche des Premières Nations ne se fait qu'au milieu du processus, les choses se déroulent mal.

Les participants croyaient que, au niveau du développement économique, les Premières Nations devaient participer dès le début. « Créer "avec" au lieu de "pour" – travailler avec ces gens plutôt que pour ces gens. »

Certains ont déclaré qu'il est souvent plus facile pour le secteur privé de travailler avec un seul groupe au lieu d'une multitude d'acteurs, puis que, par le passé, cette attitude a porté à omettre les Premières Nations pour des raisons de rapidité.

Lorsqu'il s'agit de négociations, les participants ont souligné la difficulté de les faire sans recourir aux tribunaux : « Il y a un manque de cadre ou de processus clairs pour les négociations, à l'extérieur du système judiciaire. Toutes les parties seraient en meilleure posture à l'extérieur des tribunaux, parce que les litiges engendrent de mauvais sentiments entre des associés. »



Incertitude

L'incertitude était vue comme un obstacle lorsqu'il est demandé à des collectivités autochtones de prendre en considération de nouvelles idées. Les participants ont dit qu'il y avait de la méfiance dans les deux camps lors de revendications territoriales, puis la crainte que les municipalités perdent des impôts. Un commentateur a mentionné qu'il y avait souvent de l'incertitude, car les représentants se demandent si les réclamations territoriales seront des « dons » de terres municipales ou de terres fédérales. Certains ont également signalé la crainte qu'inspire une incertitude relative aux pouvoirs dans les zones de chasse traditionnelles des Premières Nations; cela pourrait dissuader les sociétés de faire des investissements.

II. Opportunités :

À part les obstacles mentionnés, les participants ont aussi suggéré plusieurs opportunités à explorer plus à fond. En premier lieu, l'accent devrait être mis sur la communication, l'efficacité et l'autonomie :

Communication

Des participants ont dit que certaines municipalités pourraient faire beaucoup plus pour communiquer; ils ont affirmé ceci : « ceux qui, des deux côtés, assument des responsabilités déterminent vraiment la relation et la façon d'aller de l'avant. » Des commentateurs ont insisté sur l'importance de communiquer avec la collectivité au sujet de la « façon » et des « raisons » liées aux prises de décisions. Beaucoup de participants ont mentionné qu'il est nécessaire pour les collectivités d'avoir des communications officielles, régulières. (« Dwayne rencontre mensuellement le maire de North Bay, qu'il y ait ou non un point à discuter – cela est important. »)

Efficacités

Certains commentateurs ont eu l'impression qu'il pourrait y avoir de plus grandes efficacités dans le système existant : « Les institutions doivent repenser leur fonctionnalité – il faut réformer les institutions, afin que l'argent soit mieux dépensé. Le partage des revenus est nécessaire. » De plus, un commentateur a mentionné le besoin d'un processus décisionnel axé sur les interventions au lieu de la gestion; il a ajouté que certaines décisions prises dans des bureaux n'ont pas toujours pertinentes sur le terrain, puis que des analyses de coûts et d'avantages devraient être faites lorsqu'il s'agit de fonds publics.

Autonomie

Des participants ont dit que peu importe l'idée dont il est question, il est primordial de conserver l'autonomie des collectivités locales en matière de décisions. D'autres ont ajouté que, pour combler les écarts institutionnels, il faut que les collectivités autochtones développent leurs propres institutions, puis que l'imposition est plus facile à insérer dans une collectivité qui a le pouvoir de régir ses propres affaires; par conséquent, l'autonomie doit précéder la fiscalité. « Il faut que les administrations municipales/provinciales/fédérales reconnaissent que les Premières Nations ne sont pas des municipalités, et que les membres des Premières Nations sont des citoyens de leurs propres collectivités. »

Mesure proposée

Beaucoup d'histoires de réussites sont apparues pendant cette discussion, en particulier à la suite de la question de la première table ronde. Les collectivités qui s'intéressent au renforcement des liens entre les partenaires autochtones locaux pourraient commencer par examiner certaines des réussites récentes qui ont été relevées dans la Première Nation de Nipissing comme dans d'autres collectivités, notamment Wawa, Chapleau, Marathon et beaucoup d'autres.

Qui plus est, les obstacles et possibilités qui ont été signalés ci-dessus ne devraient pas être ignorés. Cela comprend des obstacles existants liés à la mise sur pied de partenariats, ainsi qu'à la crainte et à l'incertitude. Les opportunités qui ont été trouvées étaient centrées sur la communication, l'efficacité et l'autonomie. Atteindre les collectivités ci-dessus et qui ont connu la réussite dans ces secteurs pourrait aider à surmonter des obstacles signalés et à ouvrir de nouvelles perspectives dans les collectivités du Nord.

Parlons de fiscalité 5 – Données probantes sur la valeur des expériences pilotes et de l'expérimentation politique.

Question 1 : Quelles politiques devrions-nous expérimenter dans le Nord ontarien (fiscalité, immigration, éducation, santé, autres, tout ce qui précède)?

Les participants ont offert de nombreuses idées liées à l'expérimentation politique dans le Nord. Dans ce qui suit se trouve un sommaire des idées qui ont été formulées :



Présentateur Mikko Annala

- *Expérimentation en gouvernance du Nord*
- *Agriculture et changement climatique – Certains participants ont mentionné une expérience servant à déterminer ce qui peut croître dans les collectivités du Nord et la façon d'utiliser cela afin de subvenir à nos besoins et de vendre des produits à d'autres régions. Un participant se demandait si nous aurons une saison de culture prolongée en raison du changement climatique et en quoi les budgets municipaux seraient modifiés.*
- *Consultation autochtone – Les participants ont eu l'impression que la consultation est actuellement médiocre et pourrait être améliorée grâce à l'essai de nouvelles méthodes. De meilleures consultations seraient importantes pour la continuation de projets et pour aller de l'avant avec la réconciliation.*
- *Infrastructure ferroviaire – Des participants ont soulevé une question, à savoir si nous exercerions des pressions en faveur de la technologie la plus récente au lieu d'investir dans le diesel : « Pourquoi investir des milliards dans quelque chose qui pourrait fonctionner, pendant que nous savons que la France, l'Allemagne, etc., ont depuis longtemps des trains très rapides au diesel et que la technologie fonctionne bien. » Ce participant a mentionné ceci : « Les trains alimentés au diesel sont plus faciles à réaliser, car seules les voies ferrées doivent être restaurées. »*
- *Port en eau profonde à la baie James – Des participants ont mentionné que des pressions sont exercées afin qu'il y ait officiellement un port à cet endroit; une certaine forme d'expérimentation pourrait être possible.*
- *Santé – Certains participants croyaient que la santé devrait être une priorité, car il y a un énorme écart entre l'état de santé dans le Nord, par rapport à celui du Sud. Certains ont dit que cela pourrait devenir un facteur qui limite le nombre des immigrants dans le Nord ou que cela encouragerait les gens à quitter le Nord en raison de l'inaccessibilité aux soins de santé, des taux supérieurs de cas de cancer, de plus longues périodes d'attente avant de voir un médecin ou pour les IRM, etc., comparativement au Sud ontarien.*
- *Immigration – Des participants ont parlé d'expériences potentielles auxquelles participeraient des employeurs, universités et collèges, afin de retenir autant d'étudiants internationaux que possible. Certains ont suggéré de relier les employeurs aux subventions salariales, afin d'aider les étudiants à « mettre le pied dans la porte ». Une personne a fait remarquer que, dans certains coins du monde, les étudiants internationaux ne paient pas de prime internationale pour leur éducation. Cela pourrait être une option d'expérimentation pour le Nord ontarien. Est-ce que le Nord pourrait coordonner et déterminer la façon d'utiliser l'éducation, afin de faciliter l'accès à l'immigration?*
- *Impôts municipaux – Certains participants ont suggéré que l'imposition du Grand Sudbury au regard de l'extraction des ressources naturelles pourrait constituer le fondement d'une expérimentation fiscale éventuelle. Un commentateur a mentionné ceci : « Les municipalités ne peuvent imposer que des développements pour des activités de surface, et Sudbury ne reçoit rien des sociétés dont l'exploitation est souterraine, à moins que ne revienne ce que le provincial prélève. » Ce commentateur a ajouté que si la valeur du minerai était en surface, la municipalité en bénéficierait sous forme d'impôt foncier.*

Dans la même optique, d'autres se demandaient combien des revenus des ressources qui sont imposées dans le Nord ontarien demeurent dans la région. « Lorsqu'il est question de travail avec les Autochtones, il faut un examen de la situation – la plupart des Premières Nations reçoivent peu des impôts provenant de la province et des ressources de leurs territoires traditionnels. »

- *Réserves autochtones urbaines – Certains participants ont mentionné cela et ont trouvé qu'il n'y avait pas eu d'adhésion en Ontario : « Dans le Nord ontarien, ce serait formidable que toutes les villes aient des réserves urbaines. »*

Question 2 : Quel rôle la collectivité élargie joue-t-elle dans l'expérimentation de politiques? Secteur privé? Société civile? Personnes? Vous?

Certains participants ont mentionné que la partisanerie « tue » l'expérimentation politique, et que tous les décideurs devraient comprendre que l'expérimentation doit transcender la politique partisane.

Beaucoup de participants ont eu l'impression que la participation communautaire était importante – pour l'élaboration des politiques, l'influence, la présence à l'hôtel de ville, l'adoption d'une approche locale. Un participant a dit que celui qui dirige l'expérience devrait obtenir l'aval de la collectivité : « Peu importe ce que dit la recherche, si les collectivités ne sont pas dans le coup, l'expérience ne fonctionnera pas. » Les collectivités devraient être informées de ce qui pourrait se produire ou mal tourner, etc. D'autres ont ajouté que la collectivité élargie devrait être celle qui construit et est destinataire de l'expérience. Cela crée de la rétroaction.

Enfin, certains ont dit que l'expérimentation n'exige pas toujours une participation gouvernementale complète, puis que davantage d'ateliers comme celui de Mikko Annala devraient être offerts à divers groupes, à tous les niveaux, afin de changer les mentalités.

L'Institut des politiques du Nord a grandement participé à un certain nombre de projets de recherche et qui ont été très rapprochés de l'expérimentation politique. Parmi ces projets se trouvent des articles publiés, en rapport avec l'expérience sur la garantie de revenu de base, ainsi que la Série des attraits du Nord de l'IPN, qui porte sur l'élaboration d'une stratégie pour les nouveaux arrivants du Nord. Actuellement, l'IPN s'est engagé à travailler avec divers partenaires du Nord, dans le cadre d'un projet pilote axé sur l'immigration rurale et du Nord.

Mesure proposée

Les participants ont été encouragés par ce qu'a dit M. Annala et par les échanges subséquents. Les collectivités pourraient réfléchir à certaines des idées présentées plus haut, aux fins d'expériences potentielles, ainsi qu'aux rôles suggérés et qui pourraient être joués par la collectivité élargie. Comme nous l'avons écrit plus haut, l'expérimentation politique n'exige pas toujours la participation gouvernementale complète, et un modèle réduit d'expérimentation pour les collectivités du Nord pourrait être un point de départ.



Conclusion

Les discussions en tables rondes de notre deuxième congrès d'État du Nord ont été animées, avec des remarques, des idées et opinions d'un large éventail de participants; elles ont porté sur l'économie, l'environnement et la démographie du Nord. Parmi les faits saillants se trouve un consensus lié à la nécessité du partenariat avec les Autochtones locaux, à tous les stades du développement communautaire et économique. Parmi les thèmes dominants se trouvaient des expériences fiscales éventuelles, des idées en rapport avec la gouvernance régionale, ainsi que des expériences politiques potentielles pour le Nord ontarien. Ces discussions ont été précieuses pour aider l'IPN à établir les priorités futures en recherche et pour les décideurs locaux, afin que puissent être mieux compris les divers besoins et la voix des gens du Nord. État du Nord n° 3 promet des discussions encore plus animées au moment où les partenaires communautaires, les décideurs locaux et les personnes s'intéressant à la croissance des diverses régions de l'Ontario se rencontreront à Sault Ste. Marie en septembre, afin de discuter du Nord du futur.



À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay et Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherche connexe

**Rapport : l'État du Nord 2017.
Vous, moi et nos 780 000 voisins :
Comment le Nord ontarien peut
continuer de travailler pour un avenir
prospère et durable?**
Institut des politiques du Nord

**La mise en œuvre d'un revenu de
base garanti dans le cadre du régime
d'impôt sur le revenu des particulier**
Dr. Lindsay Tedds

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous :

1 (807) 343-8956

info@northernpolicy.ca

www.northernpolicy.ca/fr



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD